

BROCHURE DESCRIPTIVE

CENTRE HOSPITALIER DU HAUT ANJOU (53) Construction d'un pôle santé du Segréen (49)



Soins de Longue Durée

Juillet 2017

TABLE DES MATIERES

1	CARTE D'IDENTITE DE L'OPERATION	3
1.1	CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION	3
1.2	NOTICE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNELLE	3
1.3	CARACTERISTIQUES ET REPARTITION DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITE	10
2	PLANS ET DECOUPAGES EN SECTEURS FONCTIONNELS	11
2.1	SECTEURS FONCTIONNELS - CODE COULEUR	11
2.2	AXONOMETRIE GENERALE	12
2.3	PLAN NIVEAU 0 REZ DE CHAUSSEE	13
2.4	PLAN NIVEAU 1	14
2.5	PLAN NIVEAU 2	15
2.6	PLAN NIVEAU TOITURE	16

1 CARTE D'IDENTITE DE L'OPERATION

1.1 CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Nom de l'établissement : **CENTRE HOSPITALIER DU HAUT ANJOU (53)**
 Dénomination : **CONSTRUCTION DU POLE SANTE DU SEGREEN (49)**
 Surface générale SDO : **5 909 m²**
 Opération neuve : **oui**
 Phasage : **oui**
 Début de travaux : **27/06/2014**
 Fin de travaux : **30/06/2016**

Mode de dévolution : **Loi MOP, lots séparés**

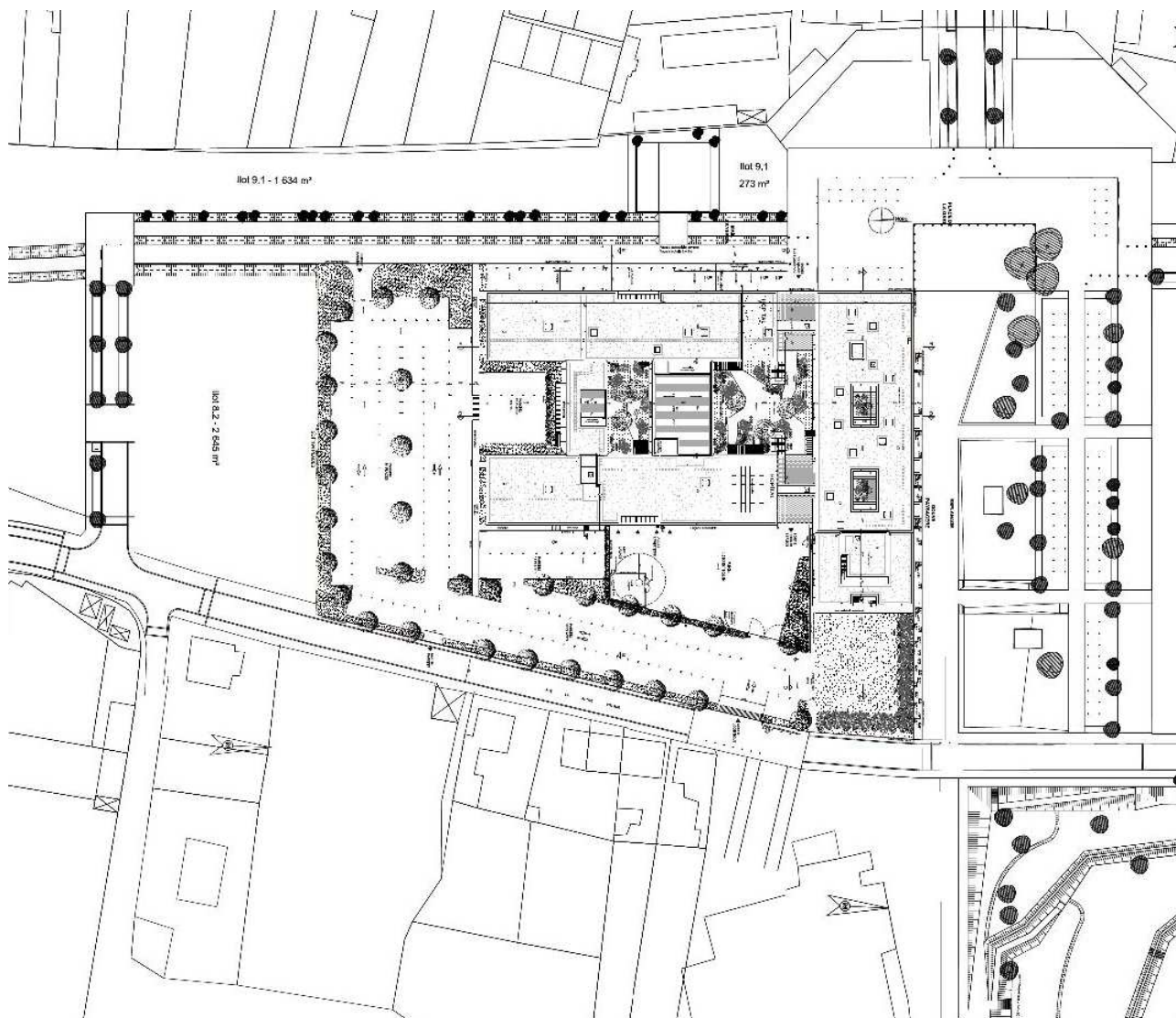
Architecte : **Architecte Rocheteau-Saillard**
 BET Pluridisciplinaire : **Egis Bâtiments**
 Bureau de Contrôle : **APAVE**

1.2 NOTICE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNELLE

1.2.1 Perspective générale



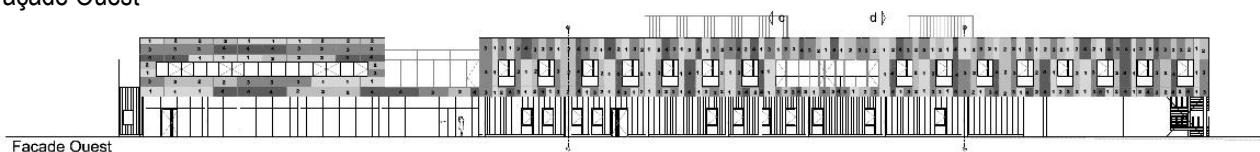
1.2.2 Plan de Masse



1.2.3 Note Architecturale

Le traitement et l'implantation des volumes permettent de différencier clairement la maison de santé et l'hôpital.

Façade Ouest



Mais une unité architecturale est dessinée par des matériaux communs. Ainsi la façade Ouest du RDC du pôle santé qui longe le mail paysagé est conçu comme un socle unitaire sur lequel sont posés d'un côté la MSP et de l'autre l'hôpital. Ce socle est habillé de bardage ajouré de bois avec des montants verticaux très légèrement espacés les uns des autres.

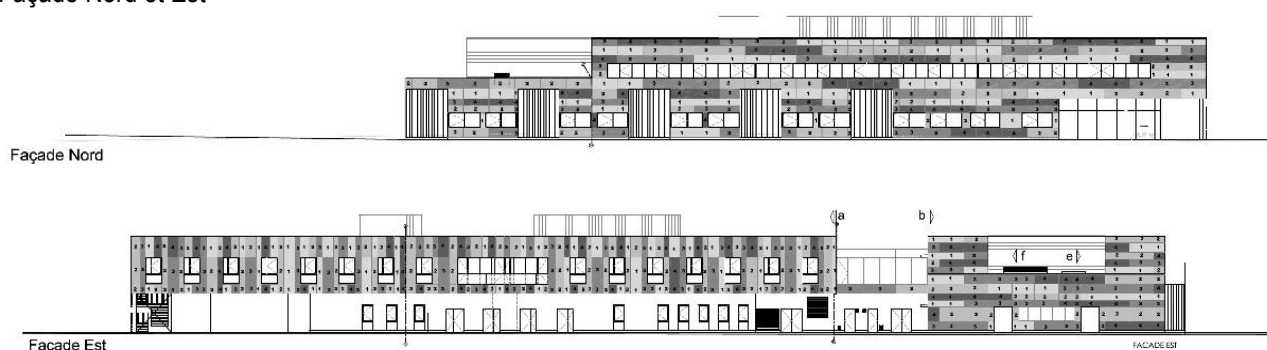
Brochure Descriptive Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

Cette façade qui guide les visiteurs vers l'entrée commune est conçue comme une galerie couverte et ouverte sur la ville. Le débord de l'étage de l'hôpital se fond avec l'auvent de l'entrée. Le plafond de la sous-face de l'étage et le plafond de l'auvent sont habillés de bois ajouré comme la façade.

Le bois est un matériau que l'on retrouve à l'intérieur de chaque ouvrage en parement extérieur des patios. Une continuité architecturale est ainsi créée entre l'extérieur et l'intérieur des ouvrages.

Le bois est aussi utilisé dans les patios pour renforcer le caractère paysagé et chaleureux des espaces.

Façade Nord et Est



La façade du RDC qui longe l'esplanade au Nord est, elle, conçue dans un autre esprit.

Cette façade qui abrite des locaux de consultation médicale donne sur un espace public piétonnier.

L'idée est ici de réaliser un espace tampon qui filtre les vues directes sur les cabinets de consultation tout en laissant la lumière naturelle pénétrer ces locaux.

La façade est mise à distance grâce à un espace paysagé mais laisse passer la lumière tout en occultant les vues à hauteur d'homme.

Une double échelle de lecture est conçue pour l'image du pôle santé.

Les façades des étages des deux ouvrages sont conçues avec un matériau de parement commun : du verre émaillé. Ce parement est conçu avec des teintes grises de différentes nuances.

Vu de loin, le parement anime les façades tout en distinguant clairement chaque volume.

Vu de près une autre échelle de différenciation de chaque ouvrage est perceptible. Les fenêtres de l'hôpital sont verticales et les fenêtres de la MSP sont horizontales. Les parements de verre émaillé prolonge cette lecture avec des rythmes horizontaux pour la MSP et des rythmes verticaux pour l'hôpital.

Cette double échelle de lecture est créée pour atteindre les objectifs de différenciation des deux ouvrages, MSP et hôpital, tout en donnant une identité forte et une unité architecturale à l'ensemble.

1.2.4 Implantation – Intégration - Insertion

Le pôle santé va être un élément phare de l'aménagement urbain du quartier de la gare au Sud-Est de la commune de Segré.

L'îlot qui accueille ce nouvel établissement est encadré d'éléments urbains structurant ; la place de la gare à l'angle Nord-Ouest qui forme le point d'accès privilégié à l'îlot, l'esplanade au Nord qui crée une respiration paysagère piétonne vers le parc du vallon, le mail à l'Ouest qui structure l'ensemble des constructions du quartier.

L'implantation du pôle de santé intègre ces trois éléments structurant du site tout en répondant à la lisibilité attendue des deux ouvrages qui le composent.

La maison de santé est ainsi implantée d'un côté le long de l'esplanade, sa façade Nord structure cet espace. L'hôpital est lui implanté de l'autre côté le long du mail, sa façade Ouest renforce la lisibilité de cet axe.

Entre les deux, à l'angle de l'îlot, l'entrée commune des deux ouvrages est ouverte sur la place de la gare parfaitement visible et identifiable depuis le point d'accès de la ZAC.

Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

Chacun des ouvrages est clairement différencié dans l'espace. Le hall d'entrée détache la lecture des deux volumétries.

Cependant, une unité architecturale est créée par les matériaux de façade afin de donner une identité forte à l'ensemble du pôle santé.

Ainsi les deux objets architecturaux et leur entrée commune sont parfaitement intégrés au site et identifiables tout en dégagant depuis l'espace public une image globale positive par leurs matériaux et couleurs unitaires.

L'angle du bâtiment face à la place de la gare est conçu avec un traitement soigné, un auvent ouvert sur la place. Le projet traite aussi de manière qualitative les autres angles de vue sur l'îlot. Ainsi l'angle Nord Est du site est traité par la maison de santé.

La qualité de la façade de la maison de santé qui longe l'esplanade se prolonge sur cet angle et traite positivement les vues sur le pôle de santé depuis les espaces naturels du vallon.

La zone logistique de l'hôpital est masquée à cet endroit par l'extrémité de la maison de santé.

Au Sud du site le stationnement est conçu avec une protection solaire paysagère. Les arbres avec un fort développement horizontal au-dessus des véhicules créent un filtre visuel sur les flancs Sud et Est de l'îlot.

Les équipements techniques de ventilation sont dissimulés dans des locaux en toitures. Ainsi la toiture, végétalisée et débarrassée de tout organe technique, est aussi traitée comme une façade noble à part entière.

Une gestion simple et efficace des flux extérieurs est mise en place à l'échelle de l'îlot. L'organisation de ces flux répond à des notions de sécurité des usagers et de cohérence fonctionnelle. L'entrée du pôle santé est facilement accessible par les piétons accédant depuis la place de la gare, le mail piéton ou l'esplanade.

Un parvis est protégé des intempéries par un auvent qui signale l'entrée.

Les patients présentant une faible mobilité pourront ainsi être déposés proche de l'entrée par un taxi ou par un accompagnateur qui après dépose d'une personne pourra aller garer son véhicule sur le stationnement situé au Sud.

De l'autre côté, au Sud du parvis d'entrée, des stationnements dédiés aux personnes handicapées sont aménagés au plus proche de l'entrée.

Les cheminements piétons vers l'accueil commun ou les accès du personnel sont organisés. Le parc de stationnement n'est pas spécifiquement séparé entre les visiteurs MSP/hôpital et entre les personnels MSP/hôpital. Mais la localisation du stationnement et de son entrée/sortie est configurée pour privilégier un stationnement visiteur au Sud du site et un stationnement personnel à l'Est du site.

L'entrée des parkings est placée le long de la voie Ouest et la sortie à l'Est dans l'axe des stationnements plutôt destinés aux visiteurs.

Depuis ces stationnements Sud, les visiteurs, hospitalisés valides ou patients, rejoignent le parvis d'entrée par un cheminement sécurisé qui longe la façade Ouest de l'hôpital. Ce cheminement est protégé des intempéries par le débord de l'étage de l'hôpital sur cette façade.

Un stationnement vélos abrité est localisé le long de ce cheminement couvert. Le débord de l'étage et l'auvent du parvis se fondent l'un dans l'autre et guident naturellement les usagers vers l'entrée en toute sécurité.

Depuis le parc de stationnement situé à l'Est, plutôt dédié au personnel, des cheminements permettent aux professionnels de la MSP et de l'hôpital de rejoindre leurs entrées spécifiques situées à l'opposé de celui du hall principal.

Un autre accès est dédié aux malades couchés, isolés de celui du hall. Situé sur la façade Ouest de l'hôpital celui-ci est bordé de places pour les ambulances. Cet accès discret est aussi protégé des intempéries par le débord de l'étage de l'hôpital.

L'accès à l'aire de livraison logistique située au Nord-Est du parking est différencié des flux piétons et voitures.

Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

L'aire de déchargement et enlèvement des matières est placée à l'opposé de l'accueil général. Sa situation, dans un re-dent des façades du pôle santé, ne la rend pas visible depuis les points de vue que l'on peut porter sur le bâtiment. Cette zone logistique dessert également les locaux techniques de la structure afin d'optimiser les aménagements de voirie.

Des paramètres, autres que ceux de l'identification des deux entités qui composent le pôle de santé, ont guidé la forme et l'implantation des différents corps de bâtiments. Ainsi l'implantation de l'hôpital est étudiée pour que les chambres bénéficient toutes d'une bonne orientation à l'Est ou à l'Ouest et sans vis-à-vis entre-elle.

Un autre élément réside dans la volonté de rendre lisible et visible à égalité les deux ouvrages depuis le domaine public. La maison de santé a une surface et donc un volume moindre que celui de l'hôpital. En plaçant la MSP au Nord de la parcelle, celle-ci est suffisamment visible malgré la différence de volume des deux ouvrages.

Cette localisation de la maison de santé au Nord de la parcelle est confortée par la contrainte calendaire, la MSP devant être livrée au plus tôt et en avance vis-à-vis du reste du pôle santé. Cette position évitera les désagréments du chantier en cours de l'hôpital pendant que la maison de santé et son hall d'entrée seront en fonctionnement.

Afin de réaliser la MSP avant ou en avance sur la livraison de l'hôpital, le hall commun, les locaux techniques, et les circulations de liaison entre les deux ouvrages ont été étudiées en conséquence.

L'implantation des ouvrages sur la parcelle intègre également la possibilité d'extension des ouvrages. La maison de santé pourra s'étendre dans sa partie Est et l'hôpital pourra s'étendre sous ses pilotis dans sa partie Sud. Ces extensions pourront être réalisées indépendamment l'une de l'autre dans la continuité architecturale des ouvrages et sans remise en cause de leurs fonctionnalités.

1.2.5 Organisation – Fonctionnement

Au-delà du fonctionnement autonome des deux ouvrages qui le composent, le pôle santé présente une organisation qui favorise les communications et interfaces des deux structures.

La première liaison concerne le hall d'entrée unique pour les deux ouvrages. Une autre communication est établie au niveau des salles de kinésithérapie de la MSP et de l'hôpital qui sont contigües et équipées d'une communication directe. A cet endroit, la circulation qui longe les espaces de kinésithérapie, permet au personnel de l'hôpital ou de la MSP d'accéder aux locaux techniques mutualisés et à la cour logistique.

Afin de faciliter les interventions des personnels médicaux ou soignants mais aussi pour garantir l'évolutivité des deux ouvrages, des liaisons sont réalisées au R+1 au-dessus du hall commun et au-dessus des espaces de kinésithérapie. Ces liaisons entre la MSP et l'hôpital seront équipées de portes qui pourront être ouvertes ou fermées.

Le hall dessert d'un côté la MSP et de l'autre l'hôpital.

Un espace cafétéria équipé de distributeurs et chauffeuses pourra être agencé dans le hall devant les baies d'un grand patio. Ce patio, véritable jardin intérieur, contribuera au caractère accueillant de cet espace d'accueil général du pôle santé.

Une transparence, au travers du hall, est créée entre le parvis d'entrée et le patio végétalisé.

a) Maison de santé pluri-professionnelle :

L'organisation globale de la MSP est étudiée pour créer un bâtiment à la fois évolutif et convivial.

Evolutif par sa double circulation centrale qui permettra des transformations d'espace ou un agrandissement de la structure sans nuire au fonctionnement général. Conviviale par la présence des petits patios qui éclairent naturellement les espaces d'attentes et les circulations.

Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

Ce dispositif de circulation autour d'un noyau central organise d'un côté, un flux de circulation générale à l'ensemble de la MSP et de l'autre, un flux de circulation propre à chaque professionnel.

L'évolution d'une entité est aisée par le prolongement de la circulation propre à chaque professionnel. Cela peut entraîner un agrandissement du bâtiment et un déplacement de certaines entités. Mais ce déplacement sera aisé par la structure poteau-poutre du bâtiment. L'agrandissement pourra être créé au RDC.

Le projet propose aussi une identification immédiate et facile de chaque professionnel ou entité pour les consultants.

Un escalier et un ascenseur monte-malade sont placés en contact avec le hall pour que les consultants puissent rejoindre rapidement chaque secteur.

Dans le hall de la MSP un espace pourra accueillir à terme un comptoir d'accueil.

b) L'hôpital :

Depuis le hall et les espaces d'accueil-admission, les visiteurs ou les patients identifient directement la liaison verticale vers les secteurs d'hospitalisation et les accès aux espaces de consultation et imagerie.

Les espaces de consultations, d'imagerie et de rééducation sont regroupés de part et d'autre d'une circulation afin d'être proche les uns des autres.

Le grand patio pourra être utilisé pour les secteurs de kinésithérapie de l'hôpital et de la MSP comme parcours extérieur de santé.

L'entité consultation-imagerie-kinésithérapie est également proche de la liaison verticale accédant au plateau d'hospitalisation afin que les patients hospitalisés puissent rejoindre très rapidement cet ensemble.

Un autre ascenseur monte-malade est placé sur l'autre aile du bâtiment. Cet ascenseur est dédié au personnel et à la logistique mais pourra éventuellement, avec l'accompagnement du personnel soignant, être utilisé pour que des patients rejoignent le plateau de consultation depuis l'étage.

Les locaux logistiques du RDC sont placés proche de cet ascenseur et à l'étage, l'office de la restauration. Les locaux logistiques sont nettement séparés du flux des patients ou visiteurs ; les locaux administratifs, eux, sont aussi séparés du flux des patients visiteurs mais directement accessibles depuis le hall.

La circulation en boucle autour du patio du RDC permet d'organiser une circulation dédiée au personnel et une circulation plutôt dédiée aux visiteurs. Ces circulations sont séparées l'une de l'autre mais reliées entre elles.

Le bâtiment pourra s'agrandir au RDC sous les pilotis et l'étage pourra également être étendu sur des pilotis au-dessus des stationnements.

Le plateau d'hospitalisation est conçu pour créer un lieu de vie à taille humaine. Les modules de quelques lits sont clairement localisés de part et d'autre des postes de soins.

Les circulations sont organisées pour créer de courtes distances tant pour les patients que pour le personnel. Chaque poste de soins a une vue sur les circulations des deux modules. Entre les modules, des petits salons ou élargissement de la circulation offrent des espaces de convivialité ouverts sur l'extérieur. Une petite terrasse renforce le caractère chaleureux de ces espaces.

La symétrie des ailes qui composent le plateau d'hospitalisation permet au personnel de parfaitement maîtriser le fonctionnement et les locaux d'une unité de 25 lits. Ce dispositif favorisera le possible redécoupage entre services de médecine et SSR.

La circulation en boucle autour du patio central permet au personnel de rejoindre aisément chaque local de la structure commune ou chaque module sans effet de circulation en « cul de sac ».

Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

Les salles à manger en position centrale sont aisément accessibles depuis chaque chambre. La circulation qui y conduit offre des vues sur le patio paysagé et une petite terrasse extérieure renforce le caractère convivial de ces espaces de restauration.

Toutes les chambres bénéficient d'une bonne exposition à l'Est ou à l'Ouest et l'écartement des ailes ne crée pas de vis-à-vis gênant entre les chambres. Les fenêtres sont conçues pour avoir une vue dégagée en position assise ou alitée.

1.3 CARACTERISTIQUES ET REPARTITION DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITE

Niveau Rez-de-chaussée

- | | |
|---|---|
| ➤ Consultations explorations fonctionnelles | 21 postes de consultations/explorations |
| ➤ Radiologie classique | |
| ➤ Services administratifs | 9 postes de travail |
| ➤ Entretien | |
| ➤ Archives | |
| ➤ Locaux techniques | |
| ➤ Autres locaux | Vestiaires, office & salle à manger personnel |
| ➤ Hall d'accueil | |

Niveau 1

- | | |
|---|---|
| ➤ Hébergement | 51 lits |
| ➤ Consultations explorations fonctionnelles | 16 postes de consultations/explorations |
| ➤ PC médical | 9 postes de travail |

Niveau 2

- | | |
|---------------------|--|
| ➤ Locaux techniques | |
|---------------------|--|

Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

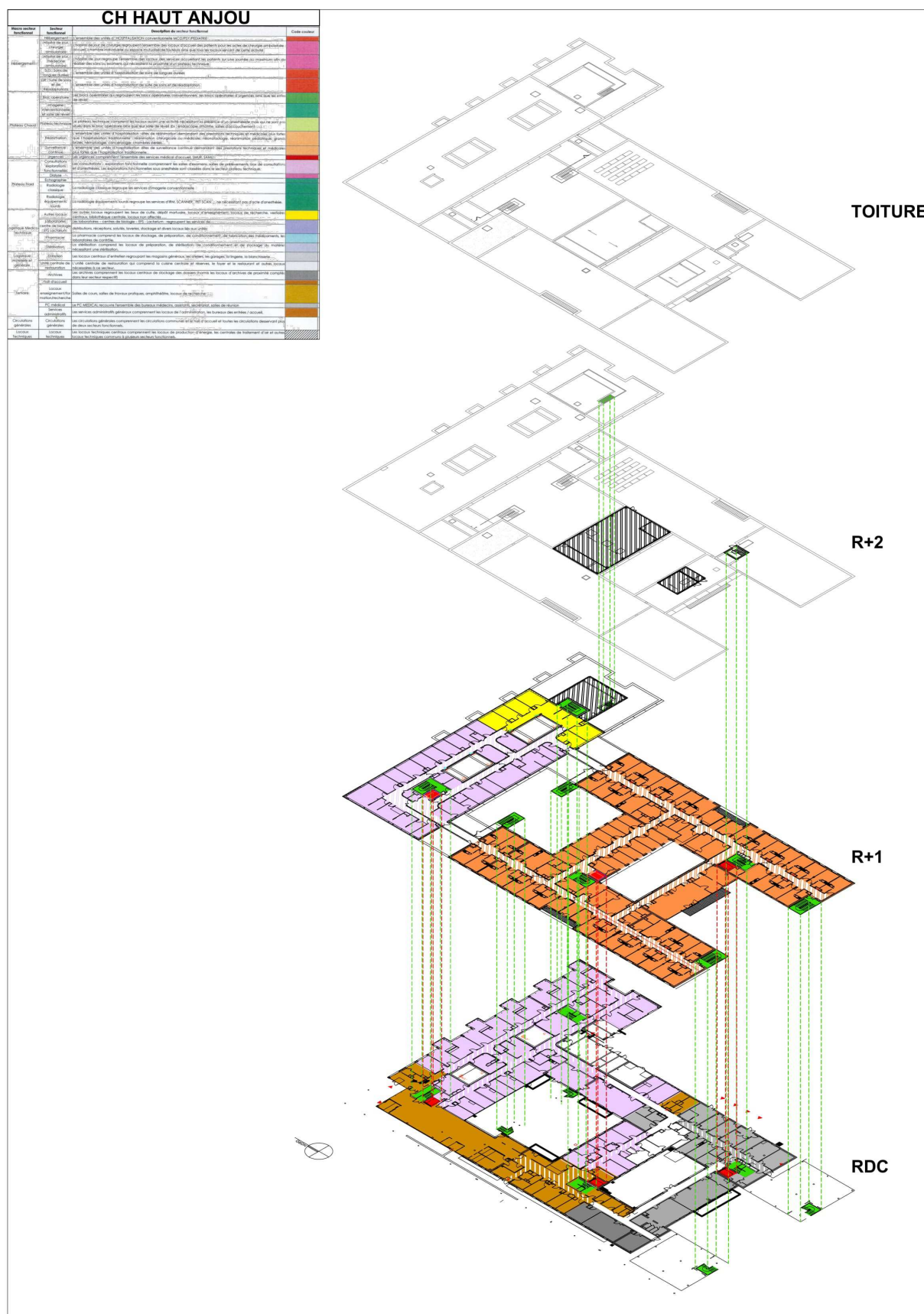
2 PLANS ET DECOUPAGES EN SECTEURS FONCTIONNELS

2.1 SECTEURS FONCTIONNELS - CODE COULEUR

POLES		SECTEURS / SOUS - SECTEURS	SANITAIRES	
			Locaux	Circulations
Hébergement				
1	H	Hébergement		
2		Hôpital de jour, chirurgie ambulatoire		
3		Hôpital de jour, médecine ambulatoire		
4		SLD : Soins de longues durées		
5		SSR : Suite de soins et de réadaptations		
Plateau chaud				
6	PC	Bloc Opératoire		
7		Imagerie interventionnelle et salle de réveil		
8		Plateau technique		
9		Réanimation		
10		Surveillance continue		
11		Urgences		
Plateau froid				
12	PF	Consultations explorations fonctionnelles		
13		Dialyse		
14		Echographie		
15		Radiologie classique		
16		Radiologie équipements lourds		
Logistique médico-technique				
17	LMT	Laboratoire centre de biologie EFS Lactarium		
18		Pharmacie		
19		Stérilisation		
Logistique hôtelière et générale				
20	LH	Autres locaux		
21		Entretien		
22		Unité centrale de restauration		
Tertiaire				
23	T	Archives		
24		Hall d'accueil		
25		Locaux enseignement, formation, recherche		
26		PC médical		
27		Services administratifs		
Circulations générales				
28	CG	Circulations générales		
Locaux techniques				
29	LT	Locaux techniques		
Parking				
30	P	Parking		
Hélistation				
31	H	Helistation		

Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

2.2 AXONOMETRIE GENERALE

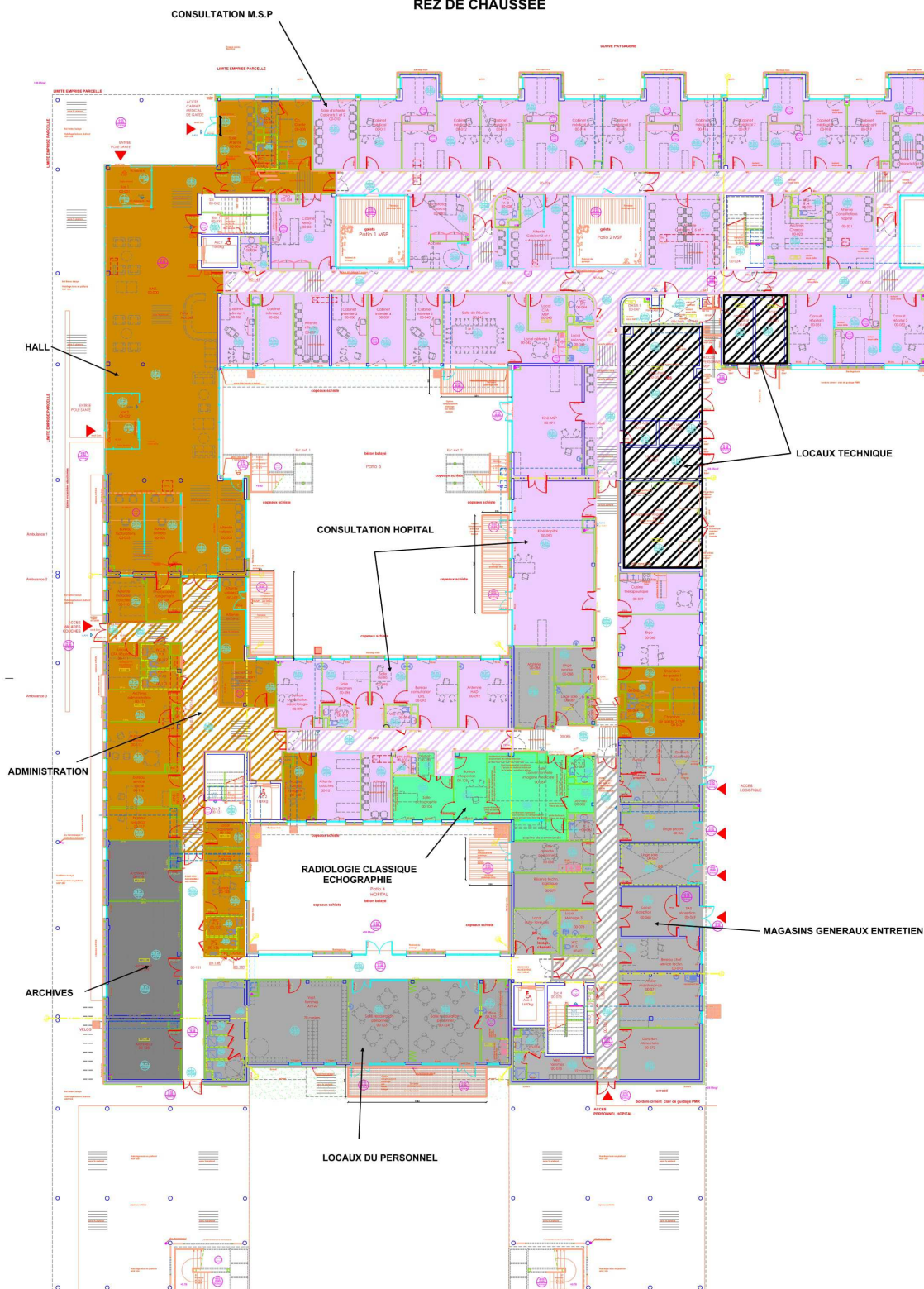


Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

2.3 PLAN NIVEAU 0 REZ DE CHAUSSEE

CH DU HAUT ANJOU (53)

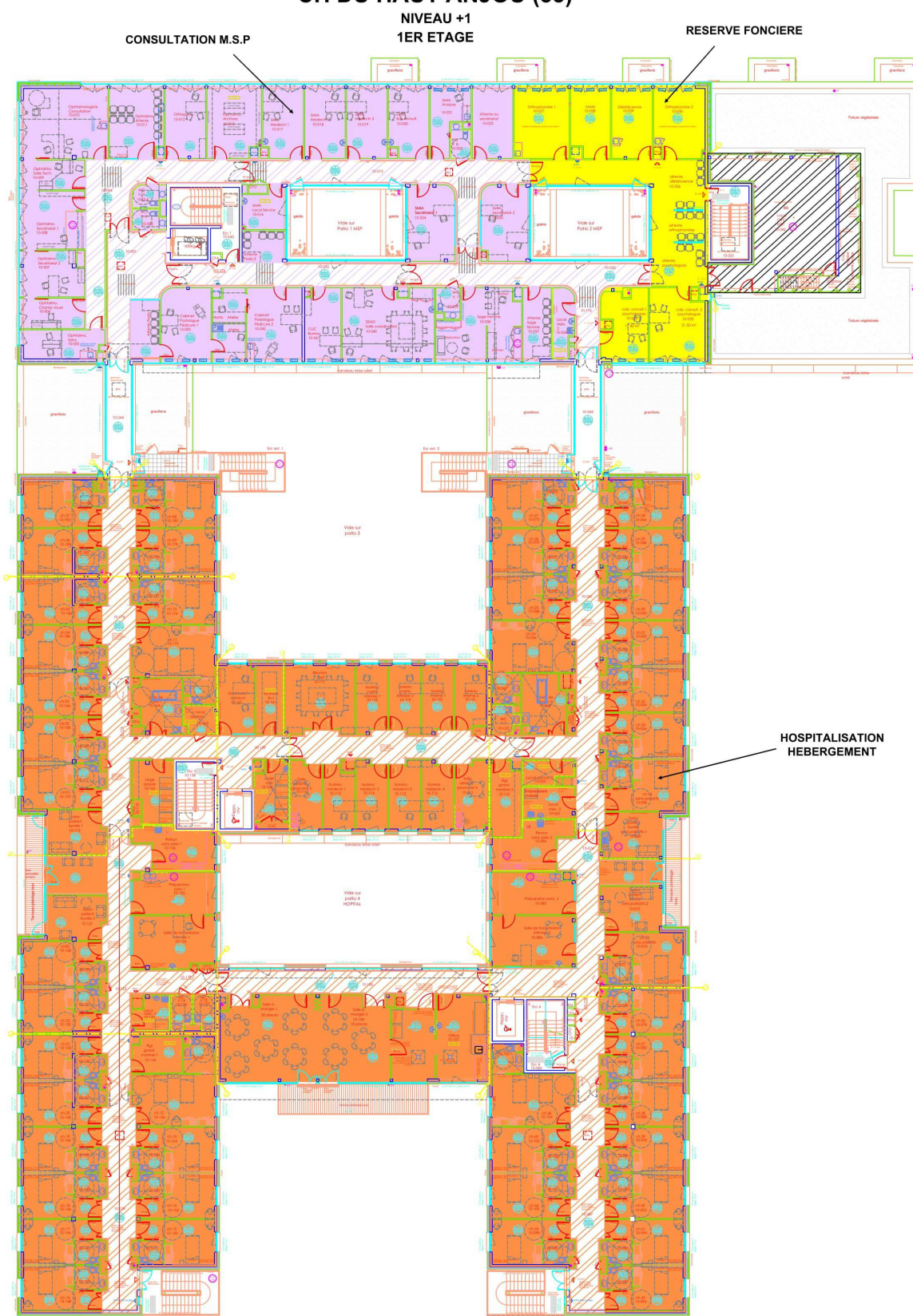
NIVEAU 0
REZ DE CHAUSSEE



Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

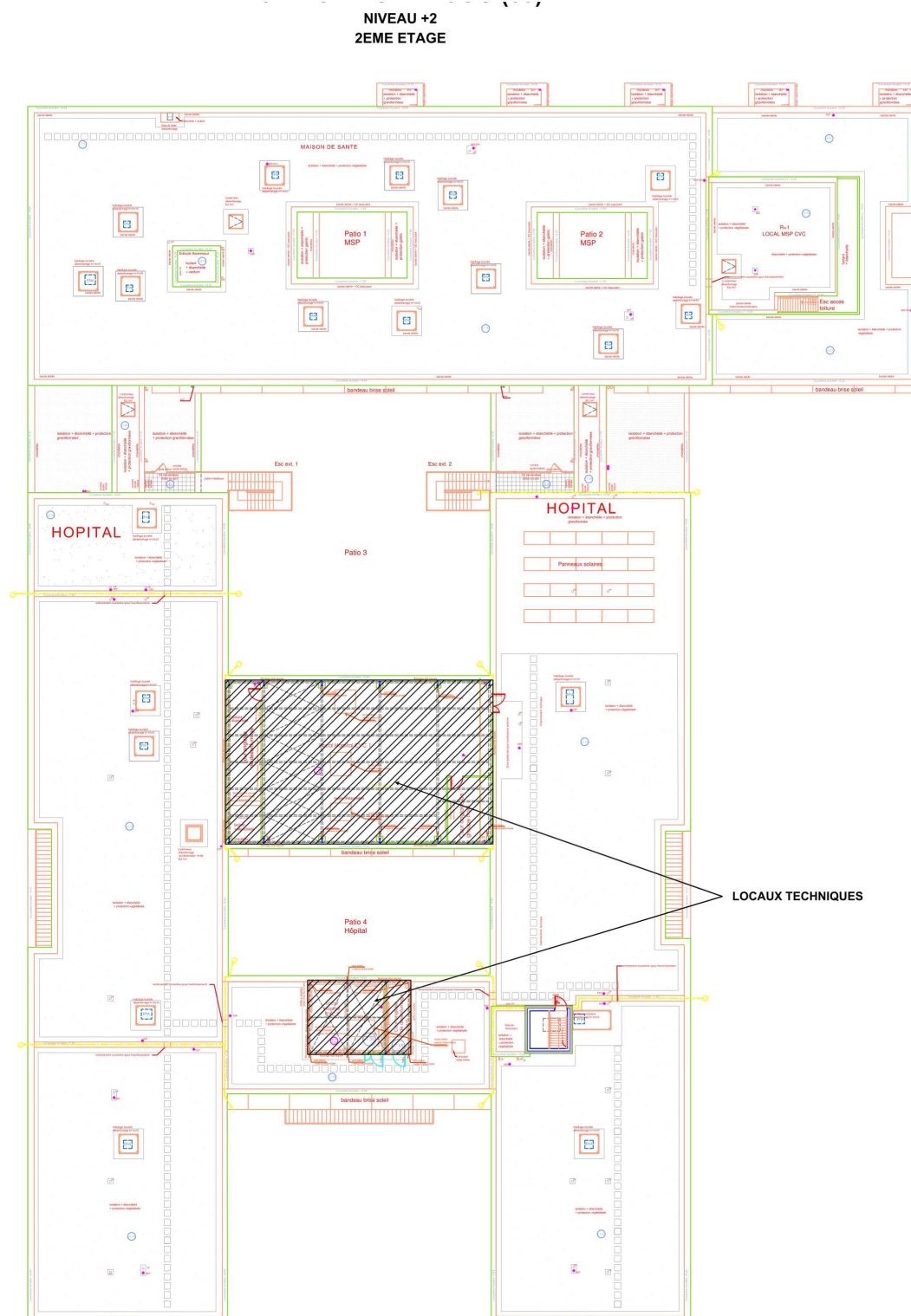
2.4 PLAN NIVEAU 1

CH DU HAUT ANJOU (53)



Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

2.5 PLAN NIVEAU 2



Brochure Descriptive
Centre hospitalier du Haut Anjou – Construction du Pôle Santé du Segreen

2.6 PLAN NIVEAU TOITURE

CH DU HAUT ANJOU (53)

TOITURE

